

infos

LOCATAIRES

Juin
2021

www.oph-plainecommunehabitat.fr
f plainecommune.habitat @Plaine Co Habitat

Bienvenue aux nouveaux locataires stanois

Le 1^{er} juin 2021, les 163 logements des résidences Gérard-Philippe 1 et Gérard-Philippe 2, ainsi que Jean Vilar à Stains devenaient propriété de Plaine Commune Habitat.

Jusqu'alors, ces logements appartenait à CDC Habitat Social. Situés à proximité de la gare Pierrefitte-Stains, ce nouveau patrimoine est rattaché à l'agence Nord. Des permanences ont permis de présenter les équipes de proximité aux nouveaux locataires. L'acquisition de ce patrimoine porte à 474 le nombre de logements de Plaine Commune Habitat sur Stains.

L'ÉTÉ COMMENCE EN MUSIQUE

Changer de regard et s'évader du quotidien

C'est ce que vous propose l'Office en partenariat avec le Festival de Saint-Denis. En 2020, deux résidences avaient accueilli des concerts.

Cette année, Plaine Commune Habitat vous propose d'assister à un **concert en plein air**, retransmis en direct de la Basilique de Saint-Denis.

Le temps d'une soirée, venez assister en famille au concert « Monteverdi - Piazzolla, une utopie argentine ». **Ce concert se tiendra le mardi 29 juin à 20h30** sur la prairie de la cité La Saussaie.

+ d'infos : www.oph-plainecommunehabitat.fr

SAINT
FESTIVAL
DENIS

Le Festival de Saint-Denis, du 10 au 29 juin, à la Basilique de Saint-Denis.

+ d'infos : www.festival-saint-denis.com

Regard
neuf 3

Le Festival Regard neuf 3, du 11 au 23 juin, dans les résidences HLM de Seine-Saint-Denis.

+ d'infos : www.regardneuf3.fr

Une assurance automatique pour les locataires non assurés



Tous les locataires titulaires d'un bail ont l'obligation d'assurer leur logement (et leur parking s'ils en louent un), conformément à la loi du 6 juillet 1989.

L'attestation d'assurance doit être communiquée à l'Office chaque année.

Le contrat d'assurance vous protège en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux...), que celui-ci survienne dans votre **logement**, chez votre **voisin** ou dans votre **résidence**.

Le défaut d'assurance est un motif de résiliation de bail et votre responsabilité pourrait également être engagée en cas de dommages. Aussi, pour se prémunir de telles situations, en application de la loi ALUR du 24 mars 2014, l'Office peut désormais souscrire une assurance pour les locataires qui ne justifient pas d'une assurance en cours de validité.

Les locataires dont l'attestation d'assurance n'est pas à jour ont reçu une mise en demeure. Sans régularisation à réception de ce courrier, **et à compter du mois de juillet 2021, une assurance sera souscrite automatiquement** pour les locataires concernés. Elle sera facturée 6,05 € TTC par mois sur l'avis d'échéance. Pour mettre fin à cette facturation, il vous appartient de souscrire un contrat d'assurance et de transmettre votre attestation à jour auprès de l'Office.

Attention ! cette assurance est limitée et ne couvre pas vos biens. Seuls sont couverts les biens de vos voisins et de l'Office, en cas de dégât des eaux, d'explosion ou d'incendie que vous auriez causé.

Nous vous conseillons vivement de souscrire un contrat plus protecteur de type multi-risques habitation, auprès de la compagnie d'assurance de votre choix. Grâce au Club des Locataires, bénéficiez de tarifs préférentiels en souscrivant un contrat chez Rodassur - 20, rue Lanne - 93200 Saint Denis. Tél. : 01 42 43 55 28

Devenez propriétaire à Stains

Gâce à la CAPS (Coopérative d'accès sociale à la propriété), votre projet d'acquies un logement peut être réalisé. La CAPS développe régulièrement de nouveaux programmes destinés à l'accès sociale. Dans l'une de ses dernières opérations, les Jardins de La Ronnière, à Stains, un appartement de 3 pièces situé au 1^{er} étage est encore disponible. À proximité immédiate du centre-ville, ce programme de

22 logements au sein d'une copropriété existante de 54 lots est situé place du 19 Mars 1962 à Stains.

Cette opération bénéficie de la TVA à taux réduit (5,5%) et le prix d'acquisition est fixé à 187 000 € avec stationnement. En achetant auprès de la CAPS, **vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long du projet mais également de garanties :**

- un engagement de relogement sur 15 ans sous certaines conditions ;
- un engagement de rachat du logement ;
- une assurance-revente qui protège l'acquéreur contre toute décote de son bien en cas de revente forcée dans les 10 ans qui suivent son acquisition.

CONTACTEZ SANS ATTENDRE NOTRE CONSEILLER HABITAT :

Cyril Gonzalez au 06 50 67 33 51
+ d'infos : www.caps.coop



Rejoignez nos équipes !

Plaine Commune Habitat recrute :

- Gestionnaire technique commerce H/F
- Gestionnaire logement H/F
- Chargé(e) de mission Développement Social et Urbain H/F
- Chargé(e) d'opérations réhabilitation H/F
- Responsable de programmes H/F
- Assistant développement RH H/F en stage de 6 mois
- Superviseur de Centre de Relation Locataire H/F
- Assistant(e) de la Direction Action Sociale et Contentieuse H/F
- Contrôleur de gestion budgétaire en CDD H/F
- Adjoint proximité au Directeur d'agence H/F
- Gestionnaire Technique Climatisation / Ventilation / Chauffage H/F
- Serrurier en CDD H/F
- Responsable de secteur H/F
- Assistant(e) de Direction H/F
- Technicien de proximité H/F
- Juriste/Chargé(e) de marchés publics en CDD H/F

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@plainecommunehabitat.fr ou sur le site internet oph-plainecommunehabitat.fr, rubrique : rejoindre nos équipes.

LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE VOUS INTÉRESSE ?

Vous souhaitez échanger et proposer vos idées pour l'Office de demain ?

Inscrivez-vous auprès de Dorian Kostic : dkostic@plainecommunehabitat.fr

